

() REFUS
 () 18 ANS
 () 14 ANS
 () 7 ANS
 (X) VISA
 14-17 janvier 1966
 titre au dossier

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC): FICHE D'EXAMEN

PREMIERE INSTANCE
 PROCEDURE D'APPEL
 VERSION MODIFIEE
 PERMIS RE: ENFANTS

TITRE: MOMENT TO MOMENT 107 min.
 ORIGINE, ANNEE: USA 1965
 REALISATION: Mervyn LEROY
 INTERPRETES: Jean SEBERG, Sean GARRISON, Richard HILL, H. BLACKAMAN

DISTR: 9696 pi
 DOCUM:
 CONTR:

AUCUNE; seulement des classifications

N.Y.T. 3.03.66 CHOC (journal 1966)

FRANCE	ANGL. A oct. 65	ALLEM.	ONT.	TEXAS MYA 12 nov 65	ITALIE	SUEDE GUL 11/65				
CCRT	MFB	GR. SH:	NLOD	OCNTD	C.C.C.					

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT
 VISIONNEMENT: LD ND AG FM PS JT PT

14 et 17 /I/ 66

() RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES: OU (X) DECISION, JUSTIFICATION OFFICIELLES: V

C.F. 14 ans

Mélo lacrymal américain très ordinaire-
 Jean SEBERG, gentille Américaine comblée
 coule une vie heureuse et sans incident avec
 son mari psychiatre dans une villa superbe
 et opulente de la Cote d'azur.... jusqu'au jour
 où Mark Dominic, chic officier de la marine US
 fait escale et remarque le charme de KAY. Celle-
 ci repousse les avances de Mark, mais elle
 s'arrange pour envoyer son petit garçon à la
 montagne pour le week-end, et elle fait ensuite
 visiter St-Paul de Vence et les environs au
 beau et séduisant marin. Très épris Mark s'em-
 porte lorsque KAY refroidit son ardeur et
 il se blesse dans la bagarre avec un revolver
 Affolée Kay va déposer avec son amie, la voisine
 Daphné l'encombrant Mark dans un fossé. Longue
 et faistidieuse enquête de la PJ française avec
 le concours de la marine US. Mark devenu amnésique
 est soumis aux soins du mari., qui découvre
 à la fin l'idylle qui s'était ébauchée entre sa
 femme et l'officier. Regrets de l'épouse et ré-
 conciliation larmoyante.

Film pour un public à compter de 14 ans.
 Cette décision concorde d'ailleurs avec les
 décisions d'autres bureaux ou organismes de
 classification.

I
S
A
14 ANS
8 ANS
()
R
E
F
U
S
()

SIGNATURE: Pierre Savoir

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC): FICHE D'EXAMEN (v) première instance

CHOC () procédure d'appel
 () version modifiée
 () permis d'enfants
 () film-annonce
 () 35mm () 16mm () 70mm

langue française (X) anglaise () autre _____ sous-titres _____
 NATIONALITE ET ANNEE: USA/65
 REALISATEUR: Mirogn LE Roy
 INTERPRETES:

amis du film: cinémat. fr: saison:
 cahiers du cinéma: 178p80 films & f: sight & s:
 c c r t: m f b: 66p95 telerama: 851p75
 cinéma: positif: variety:

N.Y.T. 3.03.66

ALL.FED	FRANCE	G.B.	ITALIE	ONT.	SUEDE	TEXAS	N.B.	B.C.	ALB.	SAS.
16 n	V	A		A			A	G	A	A
DOCIP	CCRT	MPB	CCC	NCO	OCNTD	GR.SH.				
2	4	ABC				A MY 2.66				

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT PRESIDENT PT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT DU JURY: PT
 VERSIONNEMENT: LD ND AG FM PS JT PT DATE: 14.7.66

RAPPORT INDIVIDUEL () INTERPRETE () OFFICIEL (X): 7 () 14 (X) 18 ANS () REFUS ()

La v.o. de ce film a été visée et classifiée 14 ans le 17.1.66
 Décision appliquée aussi à la présente v. française.

F. Jans

C.F. 14 ans

14 7 66 date d'examen distributeur titre à l'enregistrement

signature

N.B. Le rapport examine le thème, le traitement et formule une conclusion.

14 7 66

CHOC